

Votation communale du 17 juin 2007

Commune de AYER

Citoyens habiles à voter 519

Manière de voter

votes par correspondance par voie postale	134
votes par correspondance par dépôt anticipé à la commune	66
votes à l'urne	65
nombre total de votes	265

Bulletins rentrés	265
blancs	8
nuls	8
valables	249

OUI	<u>198</u>	79.52 %
NON	<u>51</u>	20.48 %

Ce procès-verbal doit être signé et faxé au n° 027 606 47 54
immédiatement après le dépouillement et envoyé par courriel à
martine.antonier@anniviers.org

Ayer, le 17 juin 2007

Le Président _____

Le/la Secrétaire _____

Votation communale du 17 juin 2007

Commune de CHANDOLIN

Citoyens habiles à voter 87

Manière de voter

votes par correspondance par voie postale	36
votes par correspondance par dépôt anticipé à la commune	0
votes à l'urne	16
nombre total de votes	52

Bulletins rentrés	52
blancs	1
nuls	0
valables	51

OUI	<u>48</u>	94.12 %
NON	<u>3</u>	5.88 %

Ce procès-verbal doit être signé et faxé au n° 027 606 47 54
immédiatement après le dépouillement et envoyé par courriel à
martine.antonier@anniviers.org

Chandolin, le 17 juin 2007

Le Président _____

Le/la Secrétaire _____

Votation communale du 17 juin 2007

Commune de GRIMENTZ

Citoyens habiles à voter 303

Manière de voter

votes par correspondance par voie postale	84
votes par correspondance par dépôt anticipé à la commune	68
votes à l'urne	38
nombre total de votes	190

Bulletins rentrés	190
blancs	1
nuls	0
valables	189

OUI	<u>161</u>	85.19 %
NON	<u>28</u>	14.81 %

Ce procès-verbal doit être signé et faxé au n° 027 606 47 54
immédiatement après le dépouillement et envoyé par courriel à
martine.antonier@anniviers.org

Grimentz, le 17 juin 2007

Le Président _____

Le/la Secrétaire _____

Votation communale du 17 juin 2007

Commune de ST-JEAN

Citoyens habiles à voter 192

Manière de voter

votes par correspondance par voie postale	59
votes par correspondance par dépôt anticipé à la commune	17
votes à l'urne	30
nombre total de votes	106

Bulletins rentrés	106
blancs	1
nuls	0
valables	105

OUI	<u>93</u>	88.57 %
NON	<u>12</u>	11.43 %

Ce procès-verbal doit être signé et faxé au n° 027 606 47 54
immédiatement après le dépouillement et envoyé par courriel à
martine.antonier@anniviers.org

St-Jean, le 17 juin 2007

Le Président _____

Le/la Secrétaire _____

Votation communale du 17 juin 2007

Commune de ST-LUC

Citoyens habiles à voter 258

Manière de voter	votes par correspondance par voie postale	67
	votes par correspondance par dépôt anticipé à la commune	40
	votes à l'urne	44
	nombre total de votes	151

Bulletins rentrés	151
blancs	3
nuls	0
valables	148

OUI	<u>138</u>	93.24 %
NON	<u>10</u>	6.76 %

Ce procès-verbal doit être signé et faxé au n° 027 606 47 54
immédiatement après le dépouillement et envoyé par courriel à
martine.antonier@anniviers.org

St-Luc, le 17 juin 2007

Le Président _____

Le/la Secrétaire _____

Votation communale du 17 juin 2007

Commune de VISSOIE

Citoyens habiles à voter 314

Manière de voter	votes par correspondance par voie postale	85
	votes par correspondance par dépôt anticipé à la commune	14
	votes à l'urne	97
	nombre total de votes	196

Bulletins rentrés	196
blancs	1
nuls	0
valables	195

OUI	<u>171</u>	87.69 %
NON	<u>24</u>	12.31 %

Ce procès-verbal doit être signé et faxé au n° 027 606 47 54
immédiatement après le dépouillement et envoyé par courriel à
martine.antonier@anniviers.org

Vissoie, le 17 juin 2007

Le Président _____

Le/la Secrétaire _____